

2de. Session, 3e. Parlement, 12 Victoria, 1849.

BILL.

Acte pour révoquer deux certaines ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la province du Canada ci-devant le Bas-Canada, en ce qui regarde le district de Québec, le district de Gaspé et le district des Trois-Rivières, sauf cette partie du comté de Drummond qui se trouve dans le district des Trois-Rivières.

Reçu et lu pour la 1ère fois, jeudi, le 29 mars, 1849.

Seconde lecture, lundi, le 2 avril, 1849.

M. LAURIN.